

ORDRE DU JOUR
du conseil communautaire
lundi 8 janvier 2024
à 19h00
au siège de la communauté de communes

1. Désignation d'un secrétaire de séance

2. PLUI / URBANISME

2.1 PLUi : Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Bièvre Est suite à la régularisation des vices de forme et de procédure de l'enquête publique réalisée en 2019 et retenus par le tribunal administratif de Grenoble.

2.2 PLUi : Approbation de la modification n°3 du PLUi.